



**SCRUTIN RÉFÉRENDARE DU 10 JUILLET 2022
VOTE PAR CORRESPONDANCE**

VILLE DE MONT-TREMBLANT - ZONE RC-400

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la zone RC-400 que :

1. Un scrutin sera tenu à la suite de l'adoption, le 17 mars 2022, du *Règlement (2022)-102-65-2 modifiant le règlement (2008)-102 concernant le zonage relativement à la résidence de tourisme dans la zone RC-400*. Ce règlement peut être consulté :
 - a. sur le site Internet de la Ville sous la rubrique RÉFÉRENDUM;
 - b. en communiquant avec le greffe :
 - i. par courriel : greffe@villedemont-tremblant.qc.ca;
 - ii. par téléphone : 819-425-8614;
 - iii. en personne : 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant.

2. La question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous le retrait de l'usage résidence de tourisme par le Règlement (2022)-102-65-2 modifiant le règlement (2008)-102 concernant le zonage relativement à la résidence de tourisme dans la zone RC-400 ?

3. Le scrutin concerne les personnes habiles à voter du secteur concerné, soit la zone RC-400, tel que représenté dans le croquis ci-contre.
4. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant le dimanche 10 juillet de 9 h 30 à 20 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite.
5. Renseignements sur le vote par correspondance, disponible pour les personnes non domiciliées inscrites et en ayant fait la demande.
 - Le bulletin de vote doit être reçu au bureau de la greffière au plus tard le **vendredi 8 juillet à 16 h 30**;
 - Les personnes non domiciliées inscrites et en ayant fait la demande, qui n'auront pas reçu le bulletin de vote, pourront communiquer avec la greffière à compter du 4 juillet, selon les jours et heures suivants :
 - Lundi au jeudi : de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30;
 - Vendredi : de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h.
6. Vous pouvez joindre la greffière (ou la secrétaire de référendum, le cas échéant) à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous :



Claudine Fréchette greffière 819 681-6420	Maude Picotin secrétaire de référendum 819 425-8614
Hôtel de ville de Mont-Tremblant 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant J8E 1V1	

7. Le recensement des votes sera effectué le 10 juillet 2022, à compter de 20 h à l'adresse suivante : 1145, rue de Saint-Jovite.

Donné à Mont-Tremblant, ce 29 juin 2022.

Claudine Fréchette
Greffière